

PV CA du 21-03-2023

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 21.03.2023

Présents : S. LAURENT, M. FORGET, R. GRUSELIN, L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, P. SAK, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusés : A.-M. HABETS, F. WINAND, B. DUMONT, X. SMAL

1. RENCONTRES.

- a) Le calendrier des play-offs vient d'être mis en ligne. Ils concernent les séries P1M, P2M, P2D et P4 mixte. Les horaires doivent être communiqués pour le 29.03.2023 au plus tard.
- b) Pour les matchs de coupe, les horaires ont été fixés par les clubs.
- c) La province de Luxembourg organise cette année les tournois des 2èmes de 1ère provinciale. Le CA aurait pu demander aux clubs classés 2ème d'organiser ces tournois. Finalement, il a décidé de laisser la possibilité aux clubs disposant des infrastructures correspondant aux normes de la promotion de pouvoir l'organiser moyennant soumission minimum de €50,00, et ce pour le 06.04.2023 au plus tard. Ces compétitions sont fixées au 06 et 07 mai 2023.
- d) Des 40 billets d'entrée gratuits qui avaient été remis à la province pour assister aux finales des coupes nationales, 26 ont été demandées, les 14 autres ont été remises à la province de Namur dont la demande avait été plus importante que l'offre.

2. ARBITRAGE.

- a) Tous les nouveaux arbitres étaient présents à la formation d'utilisation de Volleyspike.
- b) Deux arbitres, bien qu'ils aient été promus, ont annoncé arrêter l'arbitrage.
- c) Le président a été interpellé pour signaler des comportements inacceptables de la part d'un coach d'une équipe, voire de spectateurs de cette même équipe. Face à ce phénomène, le CA a revu les règles qui pourraient permettre à l'arbitre de la rencontre, au délégué au terrain, d'agir durant la rencontre, voire au CA après les interpellations. Un courrier sera envoyé au président du club concerné pour lui demander d'intervenir.

3. TECHNIQUE.

- a) Tout est en place pour que les championnats des jeunes du week-end des 25/26.03.2023 soit un succès. Tout le matériel sera installé dans la salle dès 07h00 du matin. L'intendance est prévue pour que les plus de 200 joueuses et joueurs soient reçus de la meilleure façon possible, la nourriture est calculée pour pouvoir satisfaire tout le monde, et une rotation de l'effectif est prévue pour tenir jusqu'à la fin de la journée.
- b) Suite aux tests « Haut potentiel » qui avaient été organisées dans la province, le Directeur technique de la FVWB a envoyé le nom des joueuses et joueurs qu'il avait retenus et les ont invités à de nouveaux tests plus approfondis. Mais ceux-ci se déroulent le week-end des championnats des jeunes. Notre responsable technique a envoyé un courrier à tous les jeunes qui ont participé à ces tests mais n'ont pas été retenus pour les remercier de leur participation.
- c) L'entraînement des sélections a été suivi par 24 jeunes, 12 filles et 12 garçons.
- d) Le car est réservé pour véhiculer les jeunes aux ITP du 14.04.2023 qui se dérouleront à Profondeville dans la province de Namur. Bob Dumont sera au départ d'Arlon pour accueillir les jeunes et Arnaud

Capitaine sera à l'accueil à l'étape de Libramont.

- e) Bob Dumont a participé à la réunion technique de la FVWB, mais vu qu'il était absent, le point est reporté au prochain CA.
- f) Le stage ADEPS qui est fixé en juillet 2023, affiche déjà complet pour ce qui concerne l'internat.
- g) Bob Dumont a pris contact avec la fédération Luxembourgeoise pour envisager la participation d'une de leur équipe jeune à un match lors du stage de Toussaint.
- h) Ce stage se déroulera sur 5 jours au lieu de 4 comme jusqu'à présent. L'équipe qui sera en charge de les encadrer a déjà été fixée.
- i) L'application Sport Easy fonctionne très bien avec les jeunes et leurs parents. Cependant, pour éviter les publicités, la commission technique a opté pour l'application payante. Cela devrait coûter une centaine d'euros à la trésorerie provinciale.

4. MINI-VOLLEY.

- a) Le responsable mini-volley attend la prochaine réunion générale des clubs pour avoir confirmation de la part des clubs de leur volonté quant à la formation d'équipes de mini-volley afin de finaliser la mise en place de différents tournois.
- b) Une subvention a été octroyée par la FVWB aux provinces pour les aider dans le travail avec les jeunes. Celle-ci sera utilisée pour relancer le mini-volley dans la province.

5. LOISIRS.

- a) 3 matchs reportés ont dû être replacés dans le calendrier, mais cela n'a posé aucun problème.
- b) Tout se déroule normalement sans accroc.
- c) La fin de championnat est fixée fin avril.

6. TRESORERIE.

- a) A ce jour, la trésorerie est toujours saine.
- b) La facture de l' AISF pour la formation DEA n'a toujours pas été transmise.
- c) Le résultat net de l'ITP qui s'est déroulé dans notre province tourne autour des € 600,00 de bénéfice.
- d) 9 clubs n'ont pas encore honoré leur dernière facture dont l'échéance vient d'être franchie. Le trésorier va donc leur envoyer un rappel.

7. STATUTS ET REGLEMENTS.

- a) Les statuts adaptés aux nouvelles règles ont été envoyés aux administrateurs par le responsable des statuts avant le CA, ce qui leur a permis de les consulter et d'y apporter les remarques avant le CA. Les dernières ont été émises lors du CA.
- b) Des discussions ont été entamées quant à la possibilité de réintroduire une procuration pour les clubs. Plusieurs idées ont été exprimées. Sur base de celles-ci, une proposition sera présentée par le responsable lors du prochain CA afin de finaliser ces statuts pour qu'ils puissent être votés lors de la prochaine AG du 02 octobre prochain.

8. DIVERS.

- a) Le rapport du CA du 13.02.2023 est approuvé.
- b) Le CA est informé du fait que, finalement, 19 personnes ont participé à la formation DEA du 16.02.2023.
- c) Il manquait encore un document pour finaliser le dossier « Reconnaissance Royale ». Maintenant qu'il

nous est parvenu, le dossier est complet et sera envoyé au Cabinet de Sa Majesté le Roi le 22.03.2023.

d) La prochaine AGO de la FVWB aura lieu le samedi 29.04.2023. Or, ce jour a été choisi pour organiser les finales des championnats des jeunes et les finales des coupes provinciales. La délégation de la province sera donc de 3 personnes qui seront porteurs chacun d'une procuration, de manière à conserver les 6 voix dont les provinces disposent.

e) Il est fait le compte de toutes les coupes qu'il y aura lieu de distribuer pour remettre à tous les champions provinciaux. C'est notre président qui se chargera de les commander.

Fin de réunion : 22h30